

*Approbation de Mgr l'Archevêque
de Québec.*

Rév. M. JOS. BAUER, prêtre,
Curé de Paincourt, Ont.

MONSIEUR LE CURÉ,

Je m'unis volontiers à son Excellence le Commissaire apostolique, et à NN. SS. les évêques d'Ottawa et de Saint-Hyacinthe, pour recommander le couvent que vous désirez établir dans votre paroisse, qui renferme quatre cents familles canadiennes-françaises, dans lesquelles il est important de conserver la langue et surtout la religion reçues de nos ancêtres. Je serai heureux de voir cette belle œuvre entreprise par quelqu'une des communautés religieuses de mon diocèse.

Veillez agréer Monsieur le Curé, avec mes souhaits de succès, l'assurance de mon dévouement.

† E. A., ARCH. DE QUÉBEC.

Québec, 31 Mars 1884.

*Approbation de Mgr. l'Evêque des
Trois-Rivières.*

Rév. M. JOS. BAUER prêtre,
Curé de Paincourt, Ont.

MONSIEUR LE CURÉ,

J'approuve pleinement le projet que vous avez formé de fonder dans votre paroisse de Paincourt, au diocèse de London, Ont., un couvent qui sera tenu par des religieuses de quelques-unes de nos communautés de la province de Québec, pour l'instruction des enfants de cette importante paroisse qui compte aujourd'hui près de quatre cents familles canadiennes-françaises. C'est assurément le moyen le plus efficace de conserver leur langue, et, par là même leur foi. Une lamentable expérience a démontré que ceux de nos compatriotes qui ont émigré dans la province d'Ontario ou aux Etats-Unis, et qui y ont perdu l'usage de leur langue

maternelle; pour la remplacer, au foyer même de la famille, par la langue anglaise, ne conservent pas longtemps la foi de leurs pères, la foi catholique. Or un Canadien-Français qui ne parle plus le français, et qui n'est plus catholique, perd bientôt ces mœurs douces et pures, cette politesse exquise et véritablement chrétienne qui ont fait la force et la gloire de nos ancêtres, et qui sont le plus précieux héritage que nous aient légué nos pères.

En travaillant ainsi à sauvegarder l'avenir religieux de la population qui vous est confiée, monsieur le curé, vous ne remplissez pas seulement le devoir d'un bon et zélé pasteur, mais encore celui d'un véritable ami de sa nationalité. En effet, la langue, la foi et les mœurs ou coutumes d'un peuple, ne sont-elles pas les éléments constitutifs de la véritable nationalité? Et, un Canadien-Français qui ne parle plus la langue de sa mère, qui n'a plus la foi de son père, et qui a adopté les mœurs et usages anglo-américains, n'a-t-il pas réellement perdu tout ce qui le distinguait comme tel, et, réellement cessé d'être Canadien-Français?

Je vous souhaite donc tout le succès possible dans cette chrétienne et louable entreprise, et, j'ai la confiance que vous trouverez dans quelques-unes de nos communautés enseignantes, toujours si dévouées pour ces nobles et grandes œuvres, l'encouragement et le personnel nécessaires pour réaliser cette fondation; et, je prie le Seigneur de la combler de ses bénédictions, pour lui faire produire les fruits les plus abondants de grâces et de salut, pour l'avenir religieux et national de cette population.

C'est dans ces sentiments que je me souscris bien sincèrement

Votre tout dévoué serviteur,

† L. F., EV. DES TROIS-RIVIÈRES.

Les Trois-Rivières, 1er Avril 1884.